

31  
mai  
2012

## Journée de formation

# Gestion assurantielle sous Solvabilité II

## Quelles sont les avancées du marché de l'assurance ?

Le marché de l'assurance incite de plus en plus les sociétés de gestion sur la mise en place des états réglementaires sur les placements. En parallèle, les directions ALM revoient les budgets de risque sous ce nouveau référentiel de rentabilité réglementaire. Dans les prochains mois, les directions ALM transmettront aux directions des placements ces nouvelles procédures. Cette formation vous propose de vous préparer au mieux aux innovations programmées de vos métiers.

- Objectifs**
- > Comprendre l'analyse des risques de marché portés au bilan
  - > Identifier les besoins des différents acteurs : SA, SAM/SMA, IP & Mutuelles
  - > Anticiper l'impact de Solvabilité II sur la gestion assurantielle

### Accueil

### Introduction

**Partie 1 :**  
SCR Marché selon les derniers projets de l'EIOPA d'octobre 2011

- > Difficultés majeures des différents sous-modules
- > Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques
- > Bénéfice de diversification et impôts différés
- > Focus sur la gestion alternative

### Pause

**Partie 2 :**  
Eligibilité et prise en compte des stratégies de couverture

- > Critères d'éligibilité
- > SCR de Contrepartie
- > Focus sur les Rolling Hedging

### Déjeuner

**Partie 3 :**  
Quels reportings pour quels besoins ?

- > SCR Marché et SCR de contrepartie
- > QRT : des besoins spécifiques aux mandats de gestion
- > Reportings à la souscription

### Pause

**Partie 4 :**  
Intégration de l'ORSA dans l'ALM

- > Rappels sur la gestion assurantielle sous Solvabilité I : risk appetite, mesure de risque, RC, PDD, PRE, PPE
- > Revue des budgets de risques sous Solvabilité II
- > Les nouvelles contraintes de gestion
- > Un environnement propice à l'innovation

### Les horaires

Durée : Journée  
 9 h 15 : Accueil des participants  
 9 h 30 : Début de la formation  
 12 h 30 : Déjeuner  
 14 h 00 : Reprise de la formation  
 17 h 30 : Fin de la formation  
 Pauses : 10 h 45 & 15h45

### Tarif

1 050 euros + 19,6 % de TVA.  
 Le nombre de places étant limité, les demandes d'inscriptions seront prises en compte dès réception du règlement.

### Les formateurs

Chez Optimind, les formateurs et conférenciers sont tous des professionnels avertis, expérimentés et ayant suivi des cursus directement en rapport avec le thème traité par la formation. Ils sont tous actuaires membres de l'Institut des actuaires et/ou issus des principales écoles scientifiques financières. Cette règle, qui ne tolère aucune exception, est pour nous le gage de leur capacité à comprendre les métiers et les enjeux de nos clients et ainsi d'être à même d'exposer avec pédagogie les problématiques et leurs solutions.

### Qui sommes-nous ?

Société de conseil en actuariat et gestion des risques, OPTIMIND est un interlocuteur de référence pour les assureurs, mutuelles, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier les accompagnant dans leurs projets.

### Lieu

Optimind - 46 rue La Boétie - 75008 Paris



### Intervenants :



**Julien Chartier**, actuaire et manager chez Optimind

Membre qualifié de l'Institut des actuaires et diplômé d'un DESS actuariat de l'ISFA, Institut des Sciences Financières et d'Assurances de Lyon, Julien accompagne nos clients sur nos métiers d'actuariat conseil et tout particulièrement sur l'interprétation et la mise en œuvre de la future réglementation Solvabilité II, en apportant une expertise sur l'ALM. Il est en charge de l'offre « Financial & Asset Management ».



**Gildas Robert**, actuaire, manager et practice leader Solvabilité II chez Optimind

Membre qualifié de l'Institut des actuaires et diplômé d'un DESS actuariat de l'ISFA, Institut des Sciences Financières et d'Assurances de Lyon, Gildas dirige les missions d'actuariat conseil chez nos clients et notamment la mise en œuvre des 3 piliers de Solvabilité II.

# Gestion assurantielle sous Solvabilité II

## Quelles sont les avancées du marché de l'assurance ?

### Public concerné

Au sein des sociétés de gestion, des courtiers et des banques, cette formation s'adresse aux : Directions Générales / Directions financières / Directions des Risques / Directions Comptables / Département contrôle de Gestion et actuaires.

### Approche pédagogique

- Un contact direct et privilégié avec des experts sélectionnés pour leur maîtrise du sujet s'appuyant sur une bonne vision du marché
- Un panorama complet et synthétique de la gestion des risques dans un contexte de gestion d'actifs
- Une documentation remise à chaque participant au début de la formation
- Une alternance d'exposés et de cas pratiques garantissant une véritable application opérationnelle

### Tarif

- 1 050 €HT + TVA 19,60%, soit 1 255,80 €TTC

### Inscription

- Inscription à l'adresse [formation@optimind.fr](mailto:formation@optimind.fr) - Réf. : 20120531
- Les demandes d'inscriptions seront prises en compte dès réception du règlement. Une facture tenant lieu de convention de formation simplifiée vous sera adressée.

### Contacts

- Eric Gaubert / [eric.gaubert@optimind.fr](mailto:eric.gaubert@optimind.fr) & Marine de Pallières / [marine.depallieres@optimind.fr](mailto:marine.depallieres@optimind.fr)

**Optimind est enregistrée comme organisme de formation sous le N°11753560875**

#### Conditions générales de vente

##### Modalités d'inscription, d'annulation et de remplacement

Les frais d'inscription comprennent l'accès à la journée formation et à la documentation. Dès réception de votre inscription, une facture tenant lieu de convention de formation simplifiée vous sera adressée.

##### Le règlement s'effectue :

- par chèque à l'ordre d'Optimind en portant la référence de l'événement au dos du chèque et le nom du participant ;
- par virement à notre banque : Société Générale - Agence centrale - 75009 PARIS, Banque : 30003, Guichet : 03010, Compte : 00020172635, Clé : 08, en mentionnant la référence de l'événement. (Réf. : 20120413)

Attention : les frais de ce stage de formation doivent être réglés à l'inscription. Optimind se réserve le droit de modifier le programme, les intervenants et de changer le lieu du séminaire si, malgré tous ses efforts, les circonstances l'y obligent. Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation 10 jours avant le séminaire, seuls des frais de dossier, de 200 euros HT, seront retenus. Pour toute annulation moins de 6 jours avant le séminaire, les frais de participation seront dus en totalité. Ces conditions sont également applicables à toute personne absente le jour du séminaire et non remplacée. Vous avez la possibilité de vous faire remplacer à tout moment par une personne de votre entreprise en nous communiquant par écrit les coordonnées du remplaçant.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données personnelles nominatives qui vous concernent. Pour exercer ce droit, il vous suffit de nous écrire à Optimind, 46 rue La Boétie, 75008 Paris ou envoyer un email à [contact@optimind.fr](mailto:contact@optimind.fr). Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être cédées à des sociétés extérieures.